



Les enjeux liés à l'immigration et aux réfugiés : Retrouver notre tradition humanitaire

Questions pour les candidats fédéraux

Le programme d'immigration du Canada a traditionnellement incorporé une composante humanitaire importante, mais celle-ci a été de plus en plus délaissée. Il est temps de réorienter les politiques afin de prôner la valorisation des familles, la protection des réfugiés, et le respect des droits et des contributions de tous les nouveaux arrivants.

Entrée express pour réunir les familles



Le traitement par le Canada des demandes de réunification familiale est extrêmement lent. De nombreux enfants doivent attendre plus **de deux ans** avant de pouvoir être réunis avec leur père ou leur mère au Canada. Pour les familles de réfugiés, l'attente est de **31 mois**.

Question: Que feriez-vous pour faciliter une entrée express pour réunir les familles, afin que les enfants soient réunis avec leurs parents en 6 mois ou moins?

Le parrainage privé des réfugiés



Le Canada a une fière histoire de réinstallation des réfugiés grâce au parrainage privé. Cependant, le programme est confronté ces dernières années à des changements et à des défis significatifs. Nous nous dirigeons vers un nouveau modèle selon lequel le gouvernement détermine qui sera réinstallé alors que le financement et les ressources humaines sont fournis par les répondants privés.

Question: Que feriez-vous afin de rétablir le programme de parrainage privé en vous assurant que les répondants puissent déterminer quels réfugiés ils souhaitent réinstaller et que les réfugiés parrainés par le secteur privé soient **ajoutés** à ceux pris en charge par le gouvernement?

Les travailleurs migrants



La tendance de la politique canadienne s'éloigne de l'immigration permanente, pour se déplacer vers la migration temporaire et le statut précaire. On constate une augmentation importante de travailleurs migrants qui occupent des postes faiblement rémunérés et exigeant peu de compétences, puis sont forcés de quitter le Canada après quatre ans au lieu d'être autorisés à s'établir avec leurs familles et contribuer au tissu social du pays, comme beaucoup de nos ancêtres l'ont fait.

Question: Êtes-vous en faveur d'un élargissement des critères du programme d'immigration économique du Canada, afin que les travailleurs de tous les niveaux de compétences qui sont nécessaires au marché du travail canadien puissent s'établir ici de façon permanente?



Entrée express pour réunir les familles

Notre vision: la réunification familiale rapide, qui réunit les enfants avec leurs parents en 6 mois ou moins

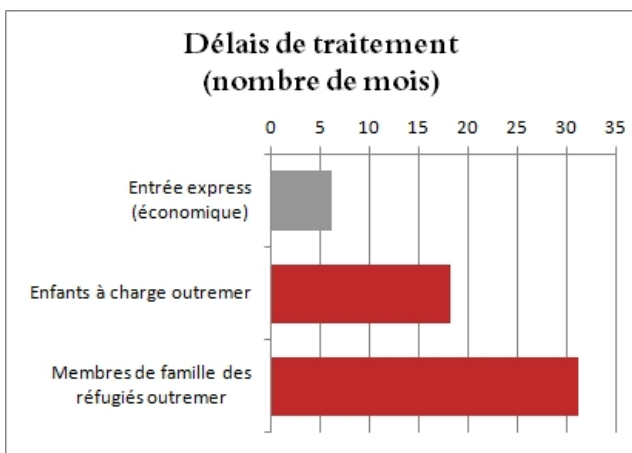
Le traitement par le Canada des demandes de réunification familiale est extrêmement lent. De nombreux enfants doivent attendre plus **de deux ans** avant de pouvoir se réunir avec leur père ou leur mère au Canada. Pour les familles de réfugiés, l'attente est de **31 mois**.



Le Canada peut et doit faire mieux.

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) s'engage à traiter les immigrants économiques dans le programme Entrée express en moins de 6 mois.

Les enfants ne devraient-ils pas être réunis avec leurs parents au moins aussi rapidement que les immigrants économiques?



*Tous les noms sont fictifs afin de protéger la sécurité des personnes.

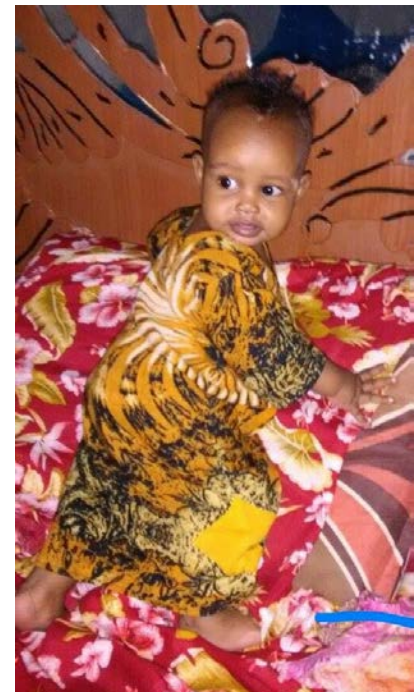
Ahmed* fuit la Somalie, où il fait face à la persécution d'Al-Shabaab, et arrive au Canada en novembre 2013. En mars 2014, il est reconnu réfugié et commence immédiatement les démarches pour se réunir avec sa femme enceinte, Hibo, réfugiée à Nairobi.

À cette époque, les Somaliens au Kenya sont régulièrement raflés par la police : lorsqu'Ahmed apprend qu'une Somalienne enceinte a été jetée d'un balcon à sa mort, il craint le pire, surtout quand il n'arrive pas à rejoindre sa conjointe. Heureusement, ce n'était pas Hibo. Elle a été détenue dans le stade de Nairobi avec d'autres réfugiés somaliens, mais elle a pu se faire libérer.

Ahmed et Hibo décident qu'elle devrait aller en Éthiopie où, en juillet 2014, elle donne naissance à une petite fille, sans assistance médicale, dans la maison qu'elle partage avec un parent d'Ahmed.

Hibo et sa fille sont sans statut ni droit de travailler en Éthiopie; elles n'ont aucun accès aux soins de santé. Elles dépendent de l'argent envoyé par Ahmed.

Selon les délais de traitement pour la région, la fille d'Ahmed pourrait avoir **trois ans** avant qu'il ne la voie.





Conseil canadien pour les réfugiés Canadian Council for Refugees

Le programme canadien de parrainage privé des réfugiés Une fière tradition, un avenir incertain

Depuis sa mise en œuvre en 1979, le programme canadien de parrainage privé des réfugiés, unique en son genre dans le monde, a permis aux Canadiens d'offrir une protection et un nouveau foyer à plus de 225 000 réfugiés. Mais en dépit de sa réussite historique, ce programme est confronté ces dernières années à des changements et à des défis significatifs.

Qu'est-ce que le parrainage privé?

- Les réfugiés parrainés par le secteur privé sont des réfugiés qui ont été réinstallés. Autrement dit, ils ont obtenu leur approbation à partir de l'étranger. (En plus de réinstaller les réfugiés, le Canada offre la protection à ceux qui arrivent au pays et dont la demande d'asile est acceptée.)
- Les répondants du secteur privé sont constitués par des groupes de Canadiens ou par des organismes (souvent des groupes confessionnels).
- Les répondants du secteur privé assurent un soutien financier ainsi qu'une aide à l'installation pour les réfugiés qu'ils parrainent, au cours de la première année suivant leur arrivée.

Les principes fondamentaux du parrainage privé

La force du Programme canadien de parrainage privé repose sur ses principes fondamentaux :

- **ADDITIONALITÉ** : Le nombre de réfugiés parrainés par le secteur privé est **cumulé** au nombre de réfugiés réinstallés par le gouvernement. Les Canadiens veulent avoir l'assurance que l'État s'acquitte en leur nom de la responsabilité de protéger les réfugiés en les réinstallant et que les réfugiés parrainés par le secteur privé sont **ajoutés** à ceux pris en charge par le gouvernement.
- **NOMINATION** : Les groupes de parrainage peuvent déterminer quels réfugiés ils souhaitent réinstaller. La nomination signifie que les Canadiens peuvent choisir les réfugiés auxquels ils répondent, selon leurs intérêts particuliers.

Depuis peu, le parrainage privé se complique, notamment en raison des enjeux suivants :

- De nouvelles règles limitant le nombre de réfugiés et posant des restrictions quant à leurs origines.
- Plus de paperasserie administrative : les formulaires sont extrêmement compliqués et les groupes de parrainage n'ont plus accès aux représentants locaux du gouvernement pour les guider.
- Un traitement très lent, surtout dans certaines régions du monde.
- Des lacunes en matière de communication et de consultation entre les groupes de parrainage et le gouvernement canadien.
- De nouvelles attentes à ce que les groupes de parrainage réinstallent des réfugiés déterminés par le ministre, alors que de son côté, le gouvernement diminue le nombre de réfugiés qu'il réinstalle.

L'avenir?

Nous semblons nous diriger vers un nouveau modèle de parrainage privé selon lequel le gouvernement déterminera qui sera réinstallé alors que le financement et les ressources humaines seront fournis par les répondants privés. **Ou encore**, nous pouvons nous réengager vis-à-vis des principes fondamentaux d'additionalité et de nomination, et trouver des solutions aux problèmes de restrictions et de retard qui entravent le programme.



Travailleurs migrants: valoriser les contributions de tous les nouveaux arrivants

Au cours de la dernière décennie, le programme d'immigration du Canada a considérablement évolué, passant de l'immigration permanente à l'immigration temporaire. Grâce à leur manque de statut permanent et leur isolation, les travailleurs migrants temporaires à bas salaire sont particulièrement vulnérables à l'exploitation et aux mauvais traitements, dont il existe beaucoup de cas documentés, dont les plus flagrants constituent des cas de traite de personnes.

Les mécanismes de plainte ne sont pas facilement accessibles à cause des barrières linguistiques et l'isolation physique. Même lorsqu'ils connaissent leurs droits, ils ont souvent peur de se plaindre de crainte d'être renvoyés. Plusieurs arrivent au Canada avec d'énormes dettes envers les recruteurs qui exigent des frais exorbitants pour mettre les travailleurs en contact avec les employeurs, ce qui les rend complètement dépendants de leur employeur. Ils n'ont pas d'accès aux services d'accueil financés par le gouvernement, ce qui accentue leur isolation et leur manque de soutien.

Les travailleurs migrants dans les catégories peu qualifiées, qui n'ont pas ou presque pas de possibilités d'immigrer de façon permanente, sont privés du droit de venir travailler avec leur famille, et souffrent ainsi d'une douloureuse séparation d'avec elle pendant des années.



Ce virage constitue un changement radical pour le Canada : jusqu'à là, nous étions un pays qui accueillait des nouveaux arrivants de façon permanente, et la plupart d'entre eux devenaient citoyens. Traditionnellement, les immigrants ont été accueillis afin de contribuer à la construction de la nation et à la croissance de nos collectivités, pas uniquement comme main-d'œuvre.

Avec les pratiques actuelles en immigration, beaucoup de nos ancêtres n'auront pas été admis comme immigrants permanents au Canada, et n'auront pu que venir en tant que travailleurs temporaires, obligés de retourner dans leur pays d'origine par la suite.

Au lieu d'amener une rotation de travailleurs défavorisés pour combler des postes à bas salaire, le Canada ne devrait-il pas élargir l'immigration économique afin de refléter les besoins du marché canadien de la main d'œuvre par l'inclusion des travailleurs de *tous* les niveaux de compétence?



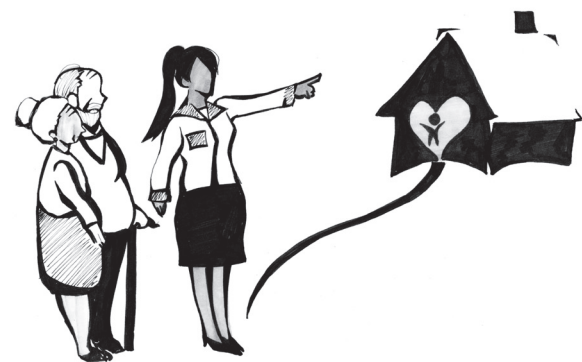


Sept clés pour protéger et accueillir les réfugiés et les nouveaux arrivants : une vision pour le Canada

Traditionnellement chef de file en matière d'accueil des réfugiés et d'autres nouveaux arrivants, le Canada peut et doit renouveler ses efforts pour protéger leurs droits. Il faut donc agir dans sept domaines clés :

Garantir un statut au Canada :

- Offrir à toutes et tous des voies vers la résidence permanente, incluant :
 - les travailleurs migrants (Travailleurs étrangers temporaires, aides familiales)
 - les personnes ayant subi la traite
- La résidence permanente des conjointes parrainées est inconditionnelle
- L'accès à la citoyenneté canadienne



Un programme de réinstallation des réfugiés large, inclusif et efficace :

- Le gouvernement réinstalle un nombre important de réfugiés au Canada
 - particulièrement les plus vulnérables
 - provenant de toutes les régions du monde
 - sans discrimination
- Un parrainage privé des réfugiés rapide et simple, et qui respecte les principes de l'additionalité et de la nomination

L'accès à la protection :

- Des possibilités pour les réfugiés d'arriver au Canada
- Un système de détermination du statut de réfugié équitable, sans discrimination
- Une protection efficace pour les personnes ayant subi la traite et sans statut permanent
- Un soutien adéquat des demandeurs d'asile et des personnes ayant subi la traite
- Une protection adéquate du système d'immigration pour les femmes en situation de violence





La réunification familiale rapide :

- Un système d'entrée express pour réunir les familles
 - qui réunit les enfants avec leurs parents en 6 mois ou moins
- La définition du membre de la famille est large et inclusive
 - rétablir l'âge précédent des enfants à charge
 - éliminer la règle du « membre de la famille exclu »
- Le gouvernement accorde une priorité du premier ordre à la réunification familiale

Des droits et de la dignité pour tous :

- L'accès aux soins de santé essentiels
- L'accès au filet de sécurité sociale canadien
- La protection des travailleurs migrants contre l'exploitation
- La détention des immigrants est réduite au minimum
 - respect du droit fondamental des non-citoyens à la liberté

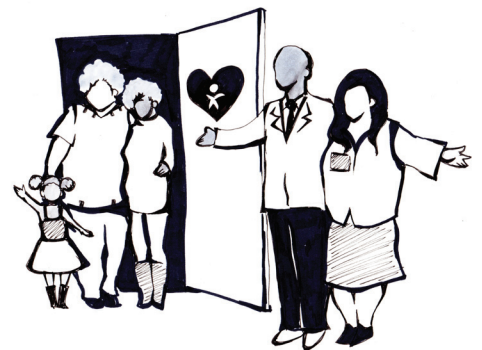


Une application responsable de la loi d'immigration :

- Un mécanisme indépendant et efficace de plaintes et de surveillance supervise l'Agence frontalière du Canada (ASFC)

Une société accueillante :

- Par les gestes et paroles, les gouvernements et la société civile montrent leur fierté de protéger les réfugiés
- Les gouvernements et la société civile célèbrent et rendent hommage aux contributions des nouveaux arrivants



 Pour plus de détails : ccrweb.ca/fr/refugies-nouveaux-arrivants-vision-Canada

